

Jean-Philippe Sarcos

de l'ensemble du Palais-Royal à l'Académie de musique

Après avoir suivi une formation de chant, de piano et de composition, Jean-Philippe Sarcos s'est tourné vers la direction d'orchestre. Il est aujourd'hui à la tête de l'ensemble vocal et instrumental du Palais-Royal et de l'Académie de musique.

Quelle différence y a-t-il entre les deux structures que vous dirigez, le Palais-Royal et l'Académie de musique ?

Le Palais-Royal est un ensemble professionnel, à la fois vocal et instrumental, dont la particularité est de jouer sur instruments d'époque. Avec cette formation, nous abordons la musique baroque, classique et romantique.

L'Académie réunit, quant à elle, des étudiants de grandes écoles et des universités, encadrés par des musiciens professionnels. Je pense qu'il est essentiel que les étudiants d'HEC ou de Polytechnique, notre future "élite", soient sensibilisés à la musique classique. La transmission aux générations futures est au cœur de mes préoccupations.

Quel est votre répertoire de prédilection ?

Je dirige aussi bien le répertoire symphonique, l'opéra que la musique sacrée. Je me sens ainsi particulièrement proche de la démarche d'un John Eliot Gardiner. Avec le Palais-Royal, nous développons tout particulièrement les concerts à thème, par exemple, récemment, la virtuosité dans la musique baroque. La recherche du sens est plus que jamais essentielle, à l'heure où les concerts sont parfois vus comme de simples enrobages. Dans cette même réflexion sur l'accès à la musique, je demande à mes chanteurs de chanter par cœur pour enlever toute barrière entre eux et le public.

Quelle est la santé financière de vos deux structures ?

Le Palais-Royal est une association soutenue par la mairie de Paris et par la fondation Safran. Nous sommes actuellement en pourparlers pour nous implanter dans une ville de province. Quant à l'Académie de musique, c'est une association à but pédagogique, soutenue notamment par le ministère de la Jeunesse et des Sports, les universités et la Caisse des dépôts et consignations. Mais surtout, les deux structures fonctionnent grâce à une billetterie importante.

Propos recueillis par Olivier Duchesne